

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 19 février 2010
(convocation du 8 février 2010)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Neuf Février Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à Mme LIRE Marie-Christine à partir de 11 h 00
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. FLORIAN Nicolas à M. POIGNONEC Michel
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. GELLE Thierry à Mme DESSERTINE Laurence à partir de 11 h 50
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. DOUGADOS Daniel
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude
Mme. BALLOT Chantal à M. GUICHOUX Jacques
M. BOBET Patrick à M. JUNCA Bernard
Mme BONNEFOY Christine à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 11 h 50
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme PIAZZA Arielle jusqu'à 10 h 25
M. CAZENAVE Charles à M. DAVID Jean-Louis jusqu'à 10 h 10

M. DELAUX Stéphan à Mme BREZILLON Anne à partir de 11 h 50
Mme. FOURCADE Paulette à Mme. FAORO Michèle
M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. BENOIT Jean-Jacques
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. DUCASSOU Dominique à cpter 11 h 30
Mme LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien à partir de 11 h 50
M. LOTHAIER Pierre à Mme. COLLET Brigitte
M. PAILLART Vincent à M. PEREZ Jean-Michel à partir de 12 h 05
M. QUANCARD Denis à M. QUERON Robert
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 11 h 45
M. REIFFERS Josy à DUCHENE Michel à cpter 11 h 30
M. SOLARI Joël à M. RAYNAL Franck

LA SEANCE EST OUVERTE

Motion sur l'avenir des emplois des sites Sanofi-Aventis de la Communauté Urbaine de Bordeaux

Monsieur HERITIE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Les 1000 salariés des trois sites girondins de la société Sanofi-Aventis expriment actuellement une vive inquiétude face au plan d'économie baptisé « Transforming » mis en avant par la direction de l'entreprise.

Sur les 46 sites français du groupe, deux sont situés sur le territoire de la Communauté Urbaine de Bordeaux : le premier concerne l'unité de production d'Ambarès-et-Lagrave, le second le centre informatique de Floirac. La plateforme logistique de Saint-Loubès est, elle, située à proximité.

Le plan de restructuration vise à réorganiser les activités de recherche et développement pour tendre à les externaliser, et se traduirait par la fermeture de quatre sites et la vente d'un cinquième ainsi que par le départ, plus ou moins volontaire, de 1300 employés. La direction a annoncé qu'elle comptait réaliser sur l'ensemble des activités du groupe 2 Milliards € d'économies d'ici 2013.

De nouvelles coupes sont prévisibles si elle continue d'appliquer sa stratégie financière et il est à craindre que cette politique ait tôt ou tard des conséquences sur les activités productives du groupe. En outre, Sanofi-Aventis ayant construit sa réputation sur l'excellence de son pôle recherche, il est inquiétant d'envisager que celle-ci puisse se voir déléguée à des laboratoires extérieurs.

Au vu de tous ces éléments, nous, élus communautaires, partageons les inquiétudes légitimes des salariés de Sanofi-Aventis quant à la pérennité de l'emploi sur les sites susmentionnés.

Nous souhaitons rappeler que la première entreprise pharmaceutique française a connu des résultats extrêmement encourageants en 2009, grâce notamment à la commande publique exceptionnelle pour la production de doses de vaccins contre la grippe A. Cela s'est traduit l'an dernier par une forte progression de son chiffre d'affaire au niveau mondial (30 Milliards €), des profits réalisés (8 Milliards €) ainsi que des dividendes distribués aux actionnaires (3 Milliards €).

Nous considérons que le secteur pharmaceutique ne devrait pas s'envisager comme une simple activité marchande, mais qu'il a au contraire une responsabilité sociale ayant pour vocation de répondre avant tout aux besoins de santé publique. Ce dossier pose d'ailleurs la question de la conditionnalité de l'intervention publique.

Ayant pris note des garanties avancées par la direction quant au maintien de l'activité sur ces sites, nous, élus communautaires, demeurons à la fois mobilisés pour le maintien et le développement du secteur industriel de l'agglomération et resterons, au côté des salariés de Sanofi-Aventis, particulièrement vigilants à la pérennité de leurs emplois.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

M. ASSERAY ne participe pas au vote

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 19 février 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
2 MARS 2010**

PUBLIÉ LE : 2 MARS 2010

M. VINCENT FELTESSE